



HAL
open science

Licence professionnelle Développement et valorisation des produits de l'élevage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement et valorisation des produits de l'élevage. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027596

HAL Id: hceres-02027596

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027596v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LP120002489

Dénomination nationale : Productions animales

Spécialité : Développement et valorisation des produits de l'élevage

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle est proposée dans le secteur « Science, technologie, santé », en convention avec le lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Tours Fondettes, ministère de l'agriculture. Son positionnement original concerne l'animation et la maîtrise de la qualité, de l'élevage jusqu'à la distribution des produits animaux. Les métiers accessibles sont : conseiller en élevage, technico-commercial, assistant qualité, auditeur qualité, chef de vente, animateur-formateur en agriculture. Les aspects professionnalisants sont très marqués et un effort particulier de communication sur cette formation est mis en œuvre très précocement au sein de l'établissement. Cette formation est ouverte aux titulaires de DUT en biologie, L2 « Biologie », et L2 « Science, technologie, santé » montre une bonne prise en compte des enjeux locaux, ainsi que des formations proposées à l'Université de Tours.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	16
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (Enquête interne à 6 mois)	80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation placée sous la responsabilité d'un maître de conférences, s'appuie sur une équipe pédagogique constituée de quatre enseignants de l'université, d'un enseignant du lycée agricole associé et de deux professionnels dont un ancien élève de la licence professionnelle. Il existe en complément, un conseil de perfectionnement actif dans la réflexion relative à l'évolution de la formation. Les partenariats professionnels sont solides et représentent un large panel des secteurs des filières de production animale. Il est évoqué un soutien particulier de la chambre d'agriculture de l'Indre, l'INRA, les instituts techniques et principalement avec le lycée agricole de Tours. L'origine diversifiée des étudiants met en évidence un recrutement national avec 35 % des étudiants originaires de la région Centre. L'insertion professionnelle est très satisfaisante. L'ensemble des éléments transmis est très précis ; ce qui conforte la qualité de ce dossier.



- Points forts :
 - La qualité de l'insertion professionnelle.
 - Les aspects professionnalisants très marqués.
 - L'aspect « filière » se traduisant par une formation vue « de la fourche à la fourchette ».
- Point faible :
 - La faible participation des industriels de la transformation dans la formation.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement)

L'établissement devrait soutenir l'accès à cette formation par la voie de l'alternance, devrait veiller à maîtriser les poursuites d'études et devrait contribuer à l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle.